

Delair reprend les drones multicoptères de Squadrone System

Le spécialiste des drones de type avion élargit son champ d'activité en reprenant le fabricant grenoblois qui a déposé le bilan. Delair a triplé son chiffre d'affaires en 2024 avec l'essor des ventes de drones militaires.



Fondé en 2014, Squadrone System a beaucoup investi dans les technologies complexes d'essaim de drones pour la défense, mais n'est pas parvenu à rembourser son endettement. (Delair-Squadrone)

Par [Laurent Marcaillou](#)

Publié le 13 nov. 2024 à 11:00 Mis à jour le 13 nov. 2024 à 11:03

Moins de deux ans après la reprise [de Notilo Plus](#) à la barre du tribunal de commerce, le constructeur de drones toulousain Delair reprend un autre fabricant en redressement judiciaire, Squadrone System. Installé à Grenoble, ce concepteur et producteur de drones multicoptères emploie 22 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 2 millions d'euros en 2024. Fondé en 2014 par Antoine Level, qui reste le responsable du site, Squadrone System a beaucoup investi dans les technologies complexes d'essaim de drones pour la défense mais n'est pas parvenu à rembourser son endettement.

Dans le domaine civil, il a développé une solution d'inventaire par drone pour l'éditeur de logiciels Hardis Group, qui simplifie le contrôle des stocks et de l'emplacement des colis dans les entrepôts. Elle est utilisée par plusieurs dizaines d'entreprises. La société grenobloise a aussi conçu une solution d'inspection des mâts de radio des réseaux de téléphonie pour analyser le spectre. Dans la défense, Squadrone System participe à un projet de R&D sur les essaims de drones de l'Agence innovation défense et de la DGA, et au projet RapidEagle pour la lutte antidrone.

Commandes militaires

« Cette acquisition étend notre gamme aux drones multicoptères que l'on ne fabriquait pas, se félicite Bastien Mancini, président de Delair. Elle nous permet d'acquérir la technologie de l'essaim de drones, pour les faire collaborer entre eux ou pour faire des missions avec des avions, pour cartographier et relever des données. »

Delair est spécialisé [dans les drones](#) d'observation de type avion qui peuvent voler jusqu'à 100 kilomètres. Mais depuis 2021, la réglementation européenne limite la portée des drones à 1 km. La SNCF et EDF, qui utilisent ses aéronefs pour inspecter les lignes électriques, doivent demander une dérogation. La production de drones multicoptères permettra à Delair de relancer son activité d'inspection industrielle.

Le constructeur toulousain veut développer la fabrication de drones civils pour équilibrer ses ventes, alors que les drones militaires forment 80 % de son chiffre d'affaires. Il a vendu 300 drones de surveillance et une centaine de drones suicides en 2023 et 2024 à la France, [qui les donne à l'Ukraine](#). « Cela a permis de montrer que nos drones fonctionnent bien dans les zones de combat, et nous avons reçu beaucoup de commandes à l'export et en France », explique Bastien Mancini. Delair vend des drones d'observation dans 70 pays.

L'explosion des ventes de drones militaires lui a permis de tripler son chiffre d'affaires, passé de 10 millions d'euros en 2023 à 30 millions en 2024, et il prévoit 40 millions en 2025. Il a doublé son effectif à 150 salariés et recrute 30 personnes. Il s'est diversifié dans les drones sous-marins en reprenant Notilo Plus à Marseille en janvier 2023. Rebaptisée Delair Marine, cette entité vend un service d'inspection des coques de bateaux avec un drone et une plateforme de traitement d'images. Elle a doublé son activité depuis la reprise.

Laurent Marcaillou (Correspondant à Toulouse)